

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

DECRET N° 74-245 du 26 Septembre 1974

chargeant le Ministre de la Fonction Publique et du Travail de l'intérim du Ministre de la Justice et de la Législation.--

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.-- Pour compter du 23 Septembre 1974, le Chef de Bataillon, Pierre KOFFI, Ministre de la Fonction Publique et du Travail, assure l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, pendant l'absence du Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS.

ARTICLE 2.-- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 26 septembre 1974

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - SGG 4 - Ministères 11 - IAA-DB-DGF-Gde.Chanc. 6 -
DGAJL 2 - IGF-JORD 2.--